Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 518

Rubrik: Le point de vue de Martial Leiter

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

En attendant — ce qui prendra bien un demi-siècle — que le Conseil fédéral s'inspire des recommandations de de Rougemont, vous pouvez toujours lire son "Rapport au peuple européen — Sur l'état de l'Union de l'Europe" 1979, (éd. Stock). Toto Aubert, lui, ne l'a pas lu. Ne lui ressemblez pas.

PPPS. "Il n'est rien qui me surprenne et me scandalise comme de voir les hommes désirer et rechercher furieusement le pouvoir – quand on ne devrait le prendre qu'avec terreur, et comme un fardeau incommensurable aux forces humaines, comme une dette impossible à éteindre." Mesdames et Messieurs les candidats, vous me ferez trois pages sur ces propos de Paul Valéry! Et que ça saute!...

NB: Pour ceux qui ne sauraient pas: pour faire un "bras d'honneur", tendre le bras droit devant soi, poing fermé vers le haut. Avec la main gauche bien ouverte, taper énergiquement la saignée du coude droit; l'avant-bras se relève... Ce geste signifie, grosso modo, que, hé bien, vous, vous en avez et l'autre n'en a pas. Faut vraiment tout vous expliquer.

- 3. Devoir d'éditer dans les langues officielles tous les documents relatifs aux scrutins communaux et cantonaux, tant que les fonctionnaires fédéraux domiciliés dans la ville fédérale n'ont pas le droit de vote et d'éligibilité dans leurs cantons respectifs.
- 4. Obligation d'accorder aux fonctionnaires fédéraux venant d'autres cantons, à l'instar des fonctionnaires internationaux, certains avantages matériels permettant notamment d'améliorer les conditions d'existence pour une représentation plus équitable des communautés linguistiques et des cantons à tous les échelons de l'administration fédérale.

